

PUBLIC

Toute personne souhaitant appréhender les fondamentaux de la loi Sapin 2 et de la corruption

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

LES POINTS FORTS

Un large panel d'activités interactives?

Se former où et quand on veut?

S'arrêter et reprendre sa formation à sa guise?

Une attestation de suivi ou de réussite téléchargeable sur toutes nos solutions

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Un module 100% à distance à faire à son rythme
- Des activités ludiques et interactives
- Un quiz de fin de module pour valider les acquis
- Une formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des apprentissages

SATISFACTION ET EVALUATION

- Une attestation sera disponible en téléchargement lorsque vous aurez suivi entièrement et validé votre module de formation e-learning.

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en

Code
701470

Durée
45 minutes

Tarif
Inter*
79 € HT

**Repas inclus (en présentiel)*

Objectifs pédagogiques

- Identifier les obligations prescrites par la loi Sapin 2
- Appréhender la notion de corruption
- Intégrer les situations à risque et les procédés de signalement

Programme du module digital

- Validité d'accès aux ressources e-learning : en vous inscrivant sur notre plateforme, vous aurez accès aux ressources e-learning pendant une durée de 3 mois à compter de l'obtention des identifiants

MODULE 1 : LES FONDAMENTAUX DE LA LOI SAPIN 2

Les grandes lignes de la Loi

- Loi Sapin 2 et création de l'AFA
- Qui est concerné ?
- L'omniprésence de la corruption
- Les sanctions liées au non-respect de la Loi

Les obligations de la Loi Sapin 2

- La cartographie des risques
 - Le code de conduite
 - Le dispositif d'alerte
 - Procédures d'évaluation
 - Le contrôle comptable
 - Dispositif de formation
 - Régime disciplinaire
 - Contrôle interne
- ### **MODULE 2 : IDENTIFIER ET FAIRE FACE À LA CORRUPTION**

Appréhender la corruption

- Définition de la corruption
- Différence entre corruption publique et privée
- Le trafic d'influence

Les situations à risques

relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Les origines des risques
- Le choix des partenaires
- Focus : les cadeaux

Signaler un fait de corruption

- Le lanceur d'alerte
- La protection du lanceur d'alerte
- La procédure d'alerte

A noter

...

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

